

# Le conseil municipal du 27 juin

Retrouvez le compte rendu complet du conseil sur [www.ville-montrouge.fr](http://www.ville-montrouge.fr), rubrique Vie municipale.  
Prochain conseil municipal le 26 septembre.

## ■ Budget principal de la Ville : compte administratif 2006

Pour 2006, il ressort que l'effort d'investissement a été maintenu, sans augmenter l'effort fiscal et ce malgré des pressions sur les recettes et les dépenses. La particularité de ce compte administratif est donc un autofinancement exceptionnel des investissements : le niveau d'investissement est supérieur à 2004 qui constituait alors une année record. L'arrêt des comptes de l'exercice 2006 se présente ainsi :

Section de fonctionnement = 7 703 780,06 €

Section d'investissement = - 7 420 520,74 €

Le résultat de fonctionnement à affecter est supérieur au besoin de financement de la section d'investissement, soit 283 259,32 €.



## ■ Avenant pour le futur centre culturel et de congrès

Le marché de maîtrise d'œuvre de ce programme est attribué au groupement Blond et Roux.

La mise au point du programme et du projet ont amené à apporter des modifications au marché initialement conclu. Il s'agit, pour l'essentiel :

- De la suppression de la continuité d'exploitation pour des raisons de coût, ce qui a diminué le délai du chantier. Celui-ci passe de 32 à 22 mois ;

- De la suppression des locaux du commissariat actuellement dans l'enceinte du bâtiment et de l'optimisation des espaces devenus libres ;
- De la suppression des locaux de restauration du personnel municipal ;
- De la modification des façades latérales ;
- De la modification de la jauge de la grande salle, de la suppression de la fosse d'orchestre et de la modification de la cage de scène.

## ■ Repas et goûters dans les établissements de la petite enfance

Un marché a été lancé pour la fourniture de denrées alimentaires pour la réalisation des repas et goûters dans les établissements de la petite enfance.

Le marché est un marché à bons de commande, il est conclu jusqu'au 31 août 2008 et pourra être reconduit deux fois par décision expresse.

Son montant est estimé annuellement entre 80 000 € HT et 160 000 € HT.

Le marché est attribué à la société NORMAPRO France : prix de la journée alimentaire : 2,069 €/HT.

## ■ Repas en liaison froide pour les restaurants scolaires et les jardins d'enfants

Un marché pour la fourniture de repas en liaison froide pour les structures de restauration collective de la Ville a été lancé. Le marché est un marché à bons de commande d'une durée d'un an reconductible deux fois. Son montant est estimé annuellement entre 400 000 € HT et 1 200 000 € HT.

Le marché est attribué à la société O.C.R.S qui a présenté l'offre économiquement la plus avantageuse :

- Prix repas adulte : 2,60 €/HT.
- Prix repas élémentaire : 2,43 €/HT.
- Prix repas maternel : 2,37 €/HT.
- Prix repas + goûter jardin d'enfant : 2,76 €/HT.



## Restructuration du groupe scolaire Aristide Briand

La commune a programmé des travaux de restructuration de ce groupe scolaire. L'opération comprend la création d'une salle à manger pour les professeurs, de deux salles à manger pour les élèves, d'une cuisine, de circulations et de sanitaires, de deux salles de classe. Elle comprend aussi la création par réhabilitation des éléments suivants : dans l'école élémentaire, la reprise des étanchéités, deux classes, une salle d'activité, une rampe pour les handicapés ; dans l'école maternelle, cinq classes, un pôle d'administration, le réaménagement du hall et de la salle de jeux, les circulations et les sanitaires.

Le montant de ce chantier s'élève à 3 312 672,76 € HT. Ces travaux sont susceptibles d'être subventionnés par le Conseil général et le Conseil régional, et les démarches seront entreprises en ce sens.